

# INSIGNE DU DESTIN

[La croix de guerre 1914-1918]

Dès le début des hostilités, en 1914, les actes individuels exceptionnels sont signalés par des citations à l'ordre des différents échelons d'armée, inscrites dans les documents militaires administratifs. Mais, depuis le front, le besoin d'une récompense plus visible se manifeste rapidement. En avril 1915, la croix de guerre est instituée.

Texte : Bernard EDINGER • Photos : Association nationale des croix de guerre et de la Valeur militaire, collection Ludovic Brun. TIM 261 — FÉVRIER 2015



Le général Joffre lors d'une remise de décoration.

**F**in 1914, l'armée française déplore déjà plus de 300 000 tués au combat. « Avec un peuple vibrant et émotif comme le nôtre, on ferait des prodiges si l'on cultivait son moral, écrit un officier dans une lettre conservée par l'association nationale des croix de guerre et de la Valeur militaire. Napoléon faisait des héros avec des bouts de rubans. Faisons de même car les nôtres valent bien les siens. Notre modeste pioupiou a vu aujourd'hui plus de combats et de plus terribles que les grenadiers de la vieille garde. » Parmi les citations pour actes de bravoure, seules celles décernées à l'ordre de l'armée sont publiées au Journal Officiel et souvent accompagnées de l'attribution de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire. Il manque, pour les autres, un signe distinctif qui permettrait aux chefs de décorer leurs plus braves soldats sur les lieux même des combats.

L'idée d'une décoration spécifique, qui pourrait être portée par les militaires ayant été cités pour leur conduite au feu, est lancée par le général Victor René Boëlle, commandant le 4<sup>e</sup> corps d'armée alors qu'il reçoit, sur le front de la Somme, une des premières visites de parlementaires. Le sénateur Ernest Cauvin pose officiellement la question au Palais du Luxembourg début novembre 1914, en proposant l'octroi d'une médaille en bronze. Mais le ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, y est opposé, notamment pour des raisons budgétaires.

Maurice Barrès, célèbre écrivain, homme politique et journaliste, lance alors une campagne de presse en déclarant : « Je veux que nous, nos fils, nos petits-fils, nous puissions jusqu'à la mort regarder, aimer, respecter les héros de 1914. » Le très populaire lieutenant-colonel Emile Driant, ancien officier d'active devenu député et romancier à succès, soutient lui-même, devant l'assemblée nationale, le rapport de la commission de l'armée. Après d'âpres discussions, la loi est votée le 2 avril 1915. Au dernier moment, on hésite sur la forme de la médaille, certains suggérant une étoile par opposition à la croix de fer distribuée chez l'ennemi. Le sculpteur Paul-Albert Bartholomé réalise le modèle définitif tandis que le Sénat adopte le ruban vert strié de sept rayures rouges.

## INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Le décret présidentiel dispose que la médaille sera attribuée à tous les militaires français ou étrangers cités. Le niveau de la citation sera différencié sur le ruban par une palme, ou par une étoile (bronze, argent ou vermeil). Sur les huit millions de Français mobilisés entre 1914 et 1918, environ 1,2 million seront décorés de la croix de guerre avec un total de 2 065 000 citations dont 60 000 à l'ordre de l'armée. Parmi elles, celle du soldat Degeuze du 72<sup>e</sup> régiment d'infanterie : « A pansé plusieurs de ses camarades sous le feu de l'ennemi. Blessé ensuite grièvement à la tête, il a continué à tirer ses cartouches et, bien qu'aveuglé par le sang, est parti avec ses camarades pour la charge à la baïonnette. Égaré après l'assaut, a réussi en rampant trois cents mètres à regagner à tâtons les lignes françaises, sans avoir abandonné son fusil. N'a pu être pansé que trente heures après sa blessure et s'est alors seulement rendu compte qu'il avait perdu les deux yeux ».

Enfin, à partir de 1917, des unités militaires ainsi que des villes martyres, des villages entièrement détruits ou des cités ayant résisté héroïquement ont été décorées de la croix de guerre à titre collectif.



La croix de guerre 1914-1918.

### Historique de la croix de guerre

Instituée en septembre 1939, la croix de guerre 1939-1945 sera décernée pendant la seconde guerre mondiale, dans les mêmes conditions que celle de 1914-1918. La croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures est créée en 1921 et récompensera surtout les combattants du Maroc et du Levant avant la deuxième guerre mondiale, puis essentiellement ceux d'Indochine, après 1945. La croix de la Valeur militaire, appelée initialement médaille de la Valeur militaire, est créée en 1956 pour les campagnes d'Afrique du Nord, alors considérées comme des opérations de maintien de l'ordre. Elle continue à être décernée pour de nombreux faits d'armes en opérations extérieures et, depuis 2011, elle peut être attribuée au personnel civil et militaire étranger ainsi qu'aux unités françaises et étrangères.

† Régiment, brigade, division, corps d'armée et armée.